

Préapprentissage dual

Le préapprentissage dual (en entreprise) permet aux jeunes pour lesquels une formation professionnelle AFP ou CFC n'est pas immédiatement envisageable de se familiariser avec le métier choisi tout en renforçant leurs connaissances scolaires.

Le préapprentissage dual est accessible dans tous les métiers AFP et CFC.

PROGRAMME

- Pratique en entreprise : 4 jours par semaine
- Cours préprofessionnels dans une école professionnelle : 1 jour par semaine

Encadrement :

Formateurs ou formatrices en entreprise, enseignants ou enseignantes professionnel-le-s, conseiller ou conseillère aux apprenti-e-s

DURÉE

1 année scolaire maximum

TITRE OBTENU

Attestation

ADMISSION

Trouver une entreprise formatrice, signer un contrat de préapprentissage

ET APRÈS ?

Entrée en formation professionnelle (apprentissage en entreprise ou en école de métiers)

PLUS D'INFORMATION

www.vd.ch/apprentissage

